

Les partenaires du concours sur le lien et la présence des proches auprès des enfants et des adolescents hospitalisés (1/2)



Association SPARADRAP - www.sparadrap.org

Contact : Malka Jakubowicz, communication@sparadrap.org - Tél. 01 43 48 76 48

L'association SPARADRAP a été créée il y a 24 ans par des parents et des professionnels de la santé pour aider les enfants à avoir moins peur et moins mal lors des soins et à l'hôpital.

SPARADRAP édite et diffuse des documents d'information illustrés pour les enfants et les parents, organise des formations continues pour les professionnels de santé et met en ligne sur son site www.sparadrap.org des conseils et des informations validées pour les enfants, les parents et les professionnels.

Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, SPARADRAP est animée par une équipe de 7 salariés et une centaine de bénévoles. Elle est parrainée par Michel Cymes, médecin et journaliste santé.

Ce concours est le 4^{ème} concours organisé par SPARADRAP pour faire évoluer les pratiques relatives à la prise en charge de l'enfant soigné et hospitalisé.



Défenseur des droits - www.defenseurdesdroits.fr

Contact : Vanessa Pideri, chargée de mission, vanessa.pideri@defenseurdesdroits.fr - Tél. 01 53 29 61 84

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée des libertés individuelles. Créée en 2011, il s'est vu confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Le Défenseur des droits, assisté par une adjointe qui est Défenseure des enfants, veille au respect et à la promotion des droits de l'enfant inscrits dans la loi et la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). En 2015, à l'issue d'un groupe de travail "enfants et hôpital", l'Institution a adopté une décision cadre dans laquelle elle formule une quinzaine de recommandations visant à garantir le respect des droits des enfants et adolescents hospitalisés au sein d'un établissement de santé. Ses recommandations ont été rappelées en novembre 2017 dans le dernier rapport du Défenseur des droits consacré aux droits de l'enfant qui rappelait notamment l'importance de favoriser la présence parentale au sein des hôpitaux.



La Fondation de toutes les causes

Fondation de France - la fondation de toutes les causes - www.fondationdefrance.org

Contact : Vanessa Hendou, relations médias, vanessa.hendou@fdf.org - Tél. 01 44 21 87 47

Forte de près de 50 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés expérimentés et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Grâce à ces acteurs implantés un peu partout en France, en milieu rural ou en ville, elle est en prise directe avec les enjeux locaux.

La Fondation de France agit dans tous les domaines de l'intérêt général, qu'il s'agisse d'aide aux personnes vulnérables, de recherche médicale, d'environnement, de culture ou d'éducation.

Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions, et en facilitant le travail de 828 fonds et fondations qu'elle abrite. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs. Au total, ce sont plus de 160 000 projets d'intérêt général qui ont été mis en œuvre depuis 1969, année de sa création.



reconnue d'utilité publique
Agir contre la douleur

Fondation APICIL - Agir ensemble contre la douleur - www.fondation-apicil.org

Contact : Nathalie Aulnette, directrice - info@fondation-apicil.org

Contact presse : Buro2Presse Wilma Odin-Lumetta – wilma.odin@buro2presse.com - Tél. 06 83 90 25 64

Reconnue d'utilité publique en 2004, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur, physique et psychique, à tous les âges de la vie. Créée par le groupe de protection sociale du même nom, la Fondation APICIL s'engage aux côtés des organismes publics ou privés du monde médical, des institutions et des associations à travers le soutien d'actions variées visant à prévenir et soulager la douleur : recherche, formation, information, développement de pratiques innovantes.

La Fondation est présidée par Michel Bodoy et dirigée par Nathalie Aulnette. Elle est encadrée par un conseil d'administration et un conseil scientifique engagé, composé de personnalités du monde médical qui mettent à disposition leurs compétences afin de sélectionner les projets les plus proches des besoins des soignants, des patients et de leurs proches.

Les partenaires du concours sur le lien et la présence des proches auprès des enfants et des adolescents hospitalisés (2/2)



Fondation Ronald McDonald - www.fondation-ronald-mcdonald.fr

Contact : Véronique Le Gac, adjointe au délégué général, fondationronaldmcdonald@fr.mcd.com - Tél. 01 30 48 60 13
Contact presse : Coralie Menard, c.menard@proteines.com - Tél. 01 42 12 84 28

Depuis sa création en 1994, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Ronald McDonald a fait de l'aide aux enfants et à la famille, sa raison d'être.

Dans l'épreuve que constitue l'hospitalisation d'un enfant, elle les accompagne en construisant et faisant vivre 9 Maisons de Parents à proximité des hôpitaux et un espace Parenthèse. Des lieux d'accueil pour permettre aux enfants hospitalisés de rester entourés de leurs proches et de conserver ainsi un équilibre affectif déterminant pour la qualité de leur guérison. Elle soutient également des projets associatifs autour d'un thème central : l'aide à l'enfance et à la relation parents/enfants, sous toutes ses formes (santé, action sociale, éducation, arts...).

Depuis 24 ans, la Fondation a soutenu financièrement près de 700 projets associatifs d'aide à l'enfance, dont ceux de l'association SPADRAP, pour aider les familles à vivre avec la maladie.



AbbVie - www.abbvie.fr

Contact : Jérémy Marro, chargé de communication, jeremy.marro@abbvie.com - Tél. 01 45 60 25 91

AbbVie est une entreprise biopharmaceutique internationale axée sur la recherche. Sa mission : mettre à disposition son expertise, ses ressources humaines et une approche unique de l'innovation pour développer des thérapies innovantes qui répondent à des maladies graves ou chroniques dans 4 aires thérapeutiques prioritaires : l'immunologie, l'oncologie, la virologie et les neurosciences. AbbVie reste également engagé dans des domaines historiques tels que l'anesthésie.

Présent dans plus de 175 pays, le groupe emploie plus de 29 000 personnes dans le monde.

Dans le domaine de l'anesthésie, AbbVie est impliqué depuis plus de 80 ans auprès des professionnels de santé et des patients. Améliorer le bien-être des patients au bloc opératoire, contribuer à l'approfondissement des connaissances des professionnels de santé, développer des outils et les mettre à leur disposition, représentent des enjeux primordiaux pour l'entreprise.



Union Nationale des Associations Familiales - www.unaf.fr

Contact : Nicolas Brun, chargé de mission – nbrun@unaf.fr - Tél. 01 49 95 36 00

L'UNAF est l'institution officielle de représentation des 18 millions de familles françaises ou étrangères vivant en France. Elle anime un réseau de 99 UDAF (département) et de 13 URAF (région) et regroupe 70 mouvements familiaux et organismes associés.

Engagée dans le domaine de la Santé, l'UNAF réalise des enquêtes auprès des familles, participe à des groupes de travail (santé publique, organisation des soins, prévention) et assure la représentation des usagers du système de santé dans la plupart des instances nationale, régionale, départementale ou locale.

Enfin, l'UNAF est membre fondateur de France Assos Santé qui est une union qui regroupe plus de 70 associations nationales agréées représentant les intérêts des usagers du système de santé.